



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA FORMATION DU 27 JANVIER 2015

### **POINT 1 : Informations du Vice-Président**

Le dossier IDEX a été déposé dans les délais impartis.

Pour les licences, les règles du conseil de perfectionnement seront définies dans le protocole de mise en œuvre. Ce travail, déjà fait pour les licences professionnelles sera réalisé pour les licences disciplinaires pour la prochaine accréditation.

Première réunion pour le groupe de travail réussite étudiante. Il traite de ce qui touche à la formation, la vie étudiante et universitaire. Pour les étudiants passant le cap de la première année, le taux de réussite est comparable à celui des autres universités.

A la demande du ministère, une réponse à l'appel d'offre IDEFI doit être envoyée avant le 12 mars au plus tard. Un projet IDEFI numérique avec la COMUE Champagne Ardennes et Bourgogne Franche Comté pour l'utilisation du numérique au service de la réussite étudiante sera soumis au prochain CF.

Appel d'offre de la région Lorraine 'formations innovantes », financement mixte région et FEDER, enveloppe en baisse par rapport à l'an dernier.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2015 sera la phase préparatoire de l'accréditation. La lettre de cadrage sera soumise lors d'un prochain CF.

Pour le projet de fusion du comité permanent et du comité formation du CF (une réunion avant chaque conseil), il manque 2 enseignants et 1 BIATSS (désignés parmi les élus siégeant au CF).

Un élu étudiant interroge le Vice-Président sur le projet de fermeture de l'IFSI de Nancy et peut-être Metz. Une réponse est apportée par ; la discussion est ouverte, une école à Nancy et une à Metz seraient maintenues, une réunion aura lieu après les vacances de février. Le Vice-Président rappelle que ce point ne relève pas de l'université.

### **POINT 2 : Approbation du compte rendu du conseil de la formation du 2 décembre 2014**

Pas de remarques, votes à l'unanimité

### **POINT 3 : Information sur les contrats d'objectifs et de moyens avec les collèges**

Point reporté

### **POINT 4 : Formations**

**4.1** Demande d'ouverture d'un parcours MEEFD 2<sup>ème</sup> année pour la formation aux enseignements technologiques ou professionnels, parcours enseignement et alternance

Les étudiants de M2 sont également fonctionnaires stagiaires. Il est prévu qu'ils soient affectés dans l'académie où ils ont effectué le M1 et doivent réussir le master pour être titularisés. Il n'existe pas toujours de M2 permettant de délivrer le diplôme dans la spécialité de l'étudiant. Il est demandé la création d'un parcours générique Enseignements technologiques ou professionnels pour répondre à cette demande.

Il n'existe pas de carte nationale des formations, une réflexion est en cours au niveau national.

Vote à l'unanimité

### **POINT 1 : Informations du Président**

Rencontre est prévue le 28 janvier avec la DSGI pour l'examen du contrat.

Intégration de l'ENIM est prévue au 1 er janvier 2016 nécessitant un travail important sur les volets RH, budget notamment.

Réponse non satisfaisante aux demandes d'ouverture de départements IUT.

Travail à réaliser sur l'Intégration des bacs professionnels dans l'université.

Le budget n'est toujours pas voté et n'a pas été présenté au CNESER. Un prélèvement sur les fonds de roulements non affectés et supérieurs à 30 jours est envisagé par Bercy, l'UL ne serait pas affectée par cette mesure.

Le dossier IDEX est déposé « Lorraine Université d'excellence »

3 ou 4 projets IDEX seront sélectionnés, il y a 8 candidats. Les dossiers seront examinés par un jury international après présentation orale du 20 au 24 avril, résultat fin avril.

Les points d'intérêt sont la capacité de gouvernance et le potentiel scientifique, mais un point faible est le peu de doctorants formés.

3 résultats sont possibles :

- 1- dossier IDEX complet à déposer en septembre, résultat en janvier 2016 avec nouvelle audition,
- 2- Conseil du jury de se positionner sur I-SITE, (4 à 6 projets sélectionnés).
- 3- Refus du dossier

4 à 6 projets I SITE seront sélectionnés.

#### **POINT 4 : Formations (suite)**

##### **4.2 Demande de création de DU**

- DU Repreneuriat

Il existe un besoin important en raison de la démographie des chefs d'entreprise. Sans formation, le taux d'échec est important. Beaucoup d'étudiants veulent créer leur entreprise, peu envisagent la reprise.

Il est autofinancé à partir de 12 étudiants, est accessible en FC, l'alternance est envisagée à terme, une inscription partielle est possible.

La formation d'une durée de 4 à 5 mois à raison de 1,5 jour de cours/semaine se déroulerait en 2 sessions annuelles, une à Metz et une à Nancy, prérequis un niveau bac +2/3.

Vote 2 abstentions

- DU University Degree In Management

L'objectif est de proposer une formation orientée vers l'international au niveau du 2<sup>ème</sup> semestre de master, adossé au master MAE avec cours en langue anglaise et intégration des problématiques de gestion. Ce DU permettrait également le développement de partenariats avec des universités étrangères.

L'inscription pour les étudiants de M2 présenterait un coût supplémentaire important.

Il est proposé un vote avec conditions : un avis favorable au projet sous réserve d'une révision de la politique tarifaire et des conditions d'inscription, à présenter au prochain CF

Vote : 3 abstentions

##### **4.3 Proposition de cadre général du calendrier universitaire 2015-2016**

Pour améliorer la lisibilité, Il est demandé d'utiliser la trame fournie pour le retour.

La date limite d'inscription au 15/10 pose un problème pour les licences professionnelles. Il est rappelé que cela pose un problème de responsabilité dans la mesure où tout étudiant non inscrit n'est pas couvert et également de réglementation, une situation « étudiant à inscrire » étant prévue. Problème également pour les inscriptions en semestres décalés ; les dates doivent être précisées lors de la remontée des calendriers.

##### **4.4 Politique tarifaire Formation Continue 2015/2016**

L'objectif est de fixer un cadre du coût des formations dispensées en garantissant l'équilibre financier des actions et concerne l'ensemble des tarifications proposées.

Vote unanimité

##### **4.5 Information sur les stages**

Extension de l'obligation de gratification à tous les stagiaires, y compris les établissements de santé et les collectivités territoriales, avec toutefois une exception pour les stages effectués auprès des auxiliaires médicaux.

Montant de la gratification porté à 13,75 % du plafond horaire de la sécurité sociale au 1/1/15, 15 % au 1/9/15

Encadrement au sein de l'université par un enseignant référent dont le nom et les coordonnées figurent obligatoirement dans la convention. S'il n'est pas désigné au moment de la signature de la convention, un avenant devra être rédigé ultérieurement.

Vote : 2 abstentions

**4.6** Programme d'enseignement 2014/2015 du DES de Médecine générale

Pour information, pas de vote nécessaire.

## 5. CONVENTIONS

**5.1** Accord international de coopération pédagogique entre l'Université de Lorraine et La Kazakh humanities and law university

Convention pas encore passée au collegium car avis du CF nécessaire

Vote contre 7 abstentions 2

**5.2** Convention de coopération interuniversitaire entre l'Université du Québec de Chicoutimi et l'Université de Lorraine

Avenants concernant l'ENSEM

Vote : unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h